

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB\_2024\_32

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept juin, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/06/2024

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BRUNET, ESTEVES, GREGOIRE, HERVIOU, JULIEN, VARACCA, VIOSSAT, MMES BLANC C., GLAZKOFF, LAURENCO, ORAND, PERROT, RACHON, RIVATON

Excusés ayant donné pouvoir : MMES BLANC M. Françoise (pouvoir à M. AUBERT), PACHOUD (pouvoir à Mme ORAND), et M. GUILHOT (pouvoir à M. ESTEVES),

Excusés : MMES COUTURIER, MAIRE, NAZZI, TANIOS, et MM. BOINOT, CALLEJA, DELOLY, LAURENT

Secrétaire de séance : M ESTEVES

**Objet : Modification du tableau des effectifs non permanents**

*Domaine d'intervention : Domaine d'intervention : 4.2.1. Créations et transformations d'emplois contractuels*

**Considérant** les besoins occasionnels aux services périscolaires, garderie, école, CLSH, entretien des locaux et services techniques, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs non-permanents par la création des postes suivants pour une durée d'un an à compter du 01/09/2024 :

Poste	Grade	Durée hebdomadaire
Agent restauration scolaire (renfort)	Adjoint technique	8 H
Agent technique (cantine, garderie, ménage)	Adjoint technique	29 H
Agent technique (cantine)	Adjoint technique	6,5 H
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	35 H
Agent d'animation (cantine Mélusine)	Adjoint d'animation	4 H
Agent technique (cantine, garderie Fauco.)	Adjoint technique	12h
Agent d'animation (CLSH)	Adjoint d'animation	7 h
Agent d'animation (CLSH)	Adjoint d'animation	3h50
Agent d'entretien Prieuré	Agent technique	3h50

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les créations de poste et la modification du tableau des effectifs non permanents qui en résulte,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 18/06/2024

Le Maire,



Bernard VALLON

